COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

C 11/2018

Vevey, le 5 mars 2018

Création d'une Direction de la culture et nomination d'une cheffe de service

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Comme indiqué dans la communication C02/2018, le Service culturel et les institutions culturelles communales ont été placés, depuis le 1er janvier 2018, sous la responsabilité de M. Michel Agnant, municipal. Consécutivement à cette mesure, la Municipalité a créé une Direction de la culture et nommé Mme **Marie Neumann**, actuellement déléguée à la culture, au poste de cheffe de service. Elle prendra ses fonctions le 1er mars 2018 et sera en charge des quatre secteurs : affaires culturelles, musées communaux, bibliothèque municipale et cultes.

Née en 1982, Mme Neumann a suivi des études à la Haute école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, complétées par une formation en management culturel à l'Université de Lausanne. Forte d'une expérience de quinze ans dans la gestion culturelle, elle a débuté son parcours en travaillant comme programmatrice et administratrice de l'Espace Guinguette à Vevey. Elle a ensuite exercé différentes missions dans le domaine de la jeunesse avant d'occuper le poste d'adjointe du délégué à la culture de Vevey pendant quatre ans. En 2013, Mme Neumann a rejoint l'équipe du Théâtre de Vidy à Lausanne en tant qu'attachée de direction, avant de reprendre le poste de déléguée à la culture à Vevey en 2016. Elle a récemment mené des états généraux de la culture en associant une centaine de représentants des milieux touristiques, économiques, politiques, culturels, éducatifs et sociaux dans la perspective de rédiger les prochaines lignes directrices de la politique culturelle veveysanne en 2018.

Son expérience professionnelle réalisée aussi bien dans le monde associatif que dans une institution théâtrale au rayonnement international et ses six années d'activité au sein du service culturel lui offrent une excellente compréhension du fonctionnement des milieux artistiques et des enjeux de politique culturelle.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 5 mars 2018.

Au nom de la Municipalité

la Syndique le Secrétaire

Elina Leimgruber Grégoire Halter